



DiffOfficine: synthèse facturation post retrait VALSARTAN
 CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION &
 QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P)

A :

AIACHE, Martine (ARS-HDF), ARS-BRETAGNE-PHARMACIE, ARS-GRANDEST-
 DSDP-DBP-LORRAINE, ARS-HDF-DOS-CPSB, ARS-BFC-DOS-ASPU-
 PHARMACIE, AZARD, Julie (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE
 QUALITE-SECURITE-SOINS), BARBIER, Marie-Pascale (ARS-
 HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS), BARTHE,
 Jean-Michel (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR), BASSO,Stéphanie (ARS-
 PACA/DOS/DBIO PHAR), BLANCHARD,Béatrice (ARS-CVL/DIRECTION SANTE
 PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE/DEPARTEMENT), BLONDEL, Sylvie
 (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS),
 CARDON,Stéphane (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-
 QUALITE SOINS), CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE/DIRECTION
 ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P), CHENAF-
 POIZAT,Cécile (ARS-REUNION/DIRECTION-VEILLE-SECURITE-
 SANITAIRE/CELLULE- PRODUIT), CONTE, Emmanuelle (ARS-PACA/DOS/DBIO
 PHAR), COQUEL, Catherine (ARS-ARA), COTTIN, Sophie (ARS-OC/DSP/VEILLE-
 ALERTE-GESTION), COURNE, Marie-Anne (ARS-IDF/DSP/CSSPSS),
 DECAUDIN,Daphné (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-
 QUALITE SOINS), DE CHABOT,Anne-Gaëlle (ARS-IDF/DSP/CSSPSS), DESMEDT,
 Philippe (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP), Frederique.DUCROCQ@gouv.nc,
 FIGUEROA, Sophie (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP), FURET, Marie-
 Dominique (CEPS), GODINOT,Valérie (ARS-IDF/DSP/CSSPSS),
 carole.gombert@arass.gov.pf, GREGOIRE,Bénédicte (ARS-BFC/BFC/DOS), GUET,
 Sandrine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DICE), GUYONNET, Thierry (ARS-
 NA/DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE), HURE,Noémie (ARS-
 IDF/DSP/CSSPSS), JASION, Christine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP),
 KERBRAT,Hélène (ARS-CVL/DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET
 ENVIRONNEMENTALE/DEPARTEMENT), ikessedjian@gouv.mc, LALLE,
 Dominique (ARS-ARA/DOS/DDPGOPR), LEFEUVRE, Christian (ARS-PDL/DG),
 MAALIKI, Eliane (DGOS), MAGNANT,Cécile (ARS-BRETAGNE/DSP-
 PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA), MALBLANC,
 Sophie (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP), MANSUY, Patrick (ARS-
 IDF/DSP/CSSPSS), MARIE, Bernard (ARS-NORMANDIE), MARTIN, Odile (ARS-
 NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS),
 MORIN, Philippe (ARS-BFC/BFC/DSP), MORLAN-SALESSE, Carole (ARS-
 OC/DSP), MORVILLERS, Laurence (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-
 TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS), OUADI, Vanessa (ARS-PDL), PANDOLFO,
 Maryse (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE
 SOINS), PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR), PERROT, Catherine
 (ARS-ARA/DIRECTION EFFICIENCE DE L'OFFRE DE SOINS/ORGANISATION
 ET), PHILIPPE,Loïc (ARS-BFC/BFC/DSP), PI, Christian (ARS-OC/DSP/VEILLE-
 ALERTE-GESTION), PICHON, Pascal (ARS-BFC), PINEAU,Véronique (ARS-
 BRETAGNE/DSP-PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA),
 PIPIER, Patrick (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-
 QUALITE SOINS), PORTENART, Michel (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DICE),
 SANCHEZ-LARGEIS, Marie-Pierre (ARS-NA/DIRECTION SANTE
 PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS), SIHA MBEDY,Géraldine (ARS-
 PDL), TSCHIRHART, Yves (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP), VASSORT,
 Corinne (ARS-ARA/DTARS-38/POLE OFFRE DE SANTE TERRITORIALISEE),
 VIENNE, Monique (ARS-NORMANDIE), ZERR-KELLER, Christine (ARS-
 PACA/DOS/DBIO PHAR)

25/01/2019 08:11

Masquer les détails

De : "CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P)" <Laurence.CHANTOISEAU@ars.sante.fr>

Trier la liste...

A : "AIACHE, Martine (ARS-HDF)" <Martine.Aiache@ars.sante.fr>, ARS-BRETAGNE-PHARMACIE <ARS-BRETAGNE-PHARMACIE@ars.sante.fr>, ARS-GRANDEST-DSDP-DBP-LORRAINE <ARS-GRANDEST-DSDP-DBP-LORRAINE@ars.sante.fr>, ARS-HDF-DOS-CPSB <ARS-HDF-DOS-CPSB@ars.sante.fr>, ARS-BFC-DOS-ASPU-PHARMACIE <ARS-BFC-DOS-ASPU-PHARMACIE@ars.sante.fr>, "AZARD, Julie (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS)" <julie.azard@ars.sante.fr>, "BARBIER, Marie-Pascale (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Marie-Pascale.BARBIER@ars.sante.fr>, "BARTHE, Jean-Michel (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR)" <Jean-Michel.BARTHE@ars.sante.fr>, "BASSO,Stéphanie (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR)" <Stephanie.BASSO@ars.sante.fr>, "BLANCHARD,Béatrice (ARS-CVL/DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE/DEPARTEMENT)" <Beatrice.BLANCHARD@ars.sante.fr>, "BLONDEL, Sylvie (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Sylvie.BLONDEL@ars.sante.fr>, "CARDON,Stéphane (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Stephane.CARDON@ars.sante.fr>, "CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P)" <Laurence.CHANTOISEAU@ars.sante.fr>, "CHENAF-POIZAT,Cécile (ARS-REUNION/DIRECTION-VEILLE-SECURITE-SANITAIRE/CELLULE- PRODUIT)" <Cecile.CHENAF-POIZAT@ars.sante.fr>, "CONTE, Emmanuelle (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR)" <Emmanuelle.CONTE@ars.sante.fr>, "COQUEL, Catherine (ARS-ARA)" <Catherine.COQUEL@ars.sante.fr>, "COTTIN, Sophie (ARS-OC/DSP/VEILLE-ALERTE-GESTION)" <Sophie.COTTIN@ars.sante.fr>, "COURNE, Marie-Anne (ARS-IDF/DSP/CSSPSS)" <Marie-Anne.COURNE@ars.sante.fr>, "DECAUDIN,Daphné (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Daphne.DECAUDIN@ars.sante.fr>, "DE CHABOT,Anne-Gaëlle (ARS-IDF/DSP/CSSPSS)" <Anne-Gaëlle.DECHABOT@ars.sante.fr>, "DESMEDT, Philippe (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP)" <Philippe.DESMEDT@ars.sante.fr>, "Frederique.DUCROCQ@gouv.nc" <Frederique.DUCROCQ@gouv.nc>, "FIGUEROA, Sophie (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP)" <Sophie.FIGUEROA@ars.sante.fr>, "FURET, Marie-Dominique (CEPS)" <Marie-Dominique.FURET@sante.gouv.fr>, "GODINOT,Valérie (ARS-IDF/DSP/CSSPSS)" <Valerie.GODINOT@ars.sante.fr>, "carole.gombert@arass.gov.pf" <carole.gombert@arass.gov.pf>, "GREGOIRE,Bénédicte (ARS-BFC/BFC/DOS)" <Benedicte.GREGOIRE@ars.sante.fr>, "GUET, Sandrine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DICE)" <Sandrine.GUET@ars.sante.fr>, "GUYONNET, Thierry (ARS-NA/DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE)" <Thierry.GUYONNET@ars.sante.fr>, "HURE,Noémie (ARS-IDF/DSP/CSSPSS)" <Noemie.HURE@ars.sante.fr>, "JASION, Christine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP)" <Christine.JASION@ars.sante.fr>, "KERBRAT,Hélène (ARS-CVL/DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE/DEPARTEMENT)" <Helene.KERBRAT@ars.sante.fr>, "ikessedjian@gouv.mc" <ikessedjian@gouv.mc>, "LALLE, Dominique (ARS-ARA/DOS/DDPGOPR)" <Dominique.LALLE@ars.sante.fr>, "LEFEUVRE, Christian (ARS-PDL/DG)" <Christian.LEFEUVRE@ars.sante.fr>, "MAALIKI, Eliane (DGOS)" <Eliane.MAALIKI@sante.gouv.fr>, "MAGNANT,Cécile (ARS-BRETAGNE/DSP-PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA)" <Cecile.MAGNANT@ars.sante.fr>, "MALBLANC, Sophie (ARS-GRANDEST/ARS

ACAL/DSDP)" <Sophie.MALBLANC@ars.sante.fr>, "MANSUY, Patrick (ARS-IDF/DSP/CSSPSS)" <Patrick.MANSUY@ars.sante.fr>, "MARIE, Bernard (ARS-NORMANDIE)" <Bernard.MARIE@ars.sante.fr>, "MARTIN, Odile (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS)" <Odile.MARTIN@ars.sante.fr>, "MORIN, Philippe (ARS-BFC/BFC/DSP)" <Philippe.MORIN@ars.sante.fr>, "MORLAN-SALESSE, Carole (ARS-OC/DSP)" <Carole.MORLAN-SALESSE@ars.sante.fr>, "MORVILLERS, Laurence (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Laurence.MORVILLERS@ars.sante.fr>, "OUADI, Vanessa (ARS-PDL)" <Vanessa.OUADI@ars.sante.fr>, "PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Maryse.PANDOLFO@ars.sante.fr>, "PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR)" <Laurent.PEILLARD@ars.sante.fr>, "PERROT, Catherine (ARS-ARA/DIRECTION EFFICIENCE DE L'OFFRE DE SOINS/ORGANISATION ET)" <catherine.perrot@ars.sante.fr>, "PHILIPPE,Loïc (ARS-BFC/BFC/DSP)" <Loic.PHILIPPE@ars.sante.fr>, "PI, Christian (ARS-OC/DSP/VEILLE-ALERTE-GESTION)" <Christian.PI@ars.sante.fr>, "PICHON, Pascal (ARS-BFC)" <Pascal.PICHON@ars.sante.fr>, "PINEAU,Véronique (ARS-BRETAGNE/DSP-PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA)" <Veronique.PINEAU@ars.sante.fr>, "PIPIER, Patrick (ARS-HDF/DOS/PRODUITS SANTE-TECHNIQUES MED-QUALITE SOINS)" <Patrick.PIPIER@ars.sante.fr>, "PORTENART, Michel (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DICE)" <Michel.PORTENART@ars.sante.fr>, "SANCHEZ-LARGEOIS, Marie-Pierre (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS)" <Marie-Pierre.SANCHEZ-LARGEOIS@ars.sante.fr>, "SIHA MBEDY,Géraldine (ARS-PDL)" <Geraldine.SIHAMBEDY@ars.sante.fr>, "TSCHIRHART, Yves (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP)" <Yves.TSCHIRHART@ars.sante.fr>, "VASSORT, Corinne (ARS-ARA/DTARS-38/POLE OFFRE DE SANTE TERRITORIALISEE)" <Corinne.VASSORT@ars.sante.fr>, "VIENNE, Monique (ARS-NORMANDIE)" <Monique.VIENNE@ars.sante.fr>, "ZERR-KELLER, Christine (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR)" <Christine.ZERR-KELLER@ars.sante.fr>

Bonjour à tous,

Pour ceux ayant dû investiguer les facturations post-retrait de VALSARTAN, voici la synthèse pour la Corse, après multiples échanges avec les éditeurs de logiciels, DRSM et CPAM :

Outre le cas de dispensation de CIP non retirés du marché par alimentation du robot de dispensation dans l'emplacement VALSARTAN (pas de mise à jour de l'étiquette !), 3 cas se sont présentés :

- 1- facturation anti-datée (facturation avant dispensation) : car VALSARTAN manquant et dispensation d'un CIP, plus tard, non retiré du marché ;
- 2- facturation post-datée (facturation après dispensation) : car dépannage, en attente consult médecin et avance de boîtes
- 3- facturation post-datées (facturation après dispensation) : car avance pour l'été de 3 boîtes et facturation mois par mois ensuite.

Outre le fait que les ordonnanciers sont du coup, complètement faux (dates de dispensation inscrites ne correspondent pas du tout avec celles effectives, CIP inscrits à l'ordonnancier retirés du marché alors que des CIP non retirés sont parfois dispensés)....

le pharmacien dispose désormais de tous les outils réglementaires et conventionnels pour ne facturer uniquement le jour de la dispensation effective.

- 1- la loi anti-fraude (norme NF525) mise en application au 1^{er} janvier 2018 (issue de l'article 88 de la loi des finances n° 2015-1785 du 29 décembre 2015), ayant pour but d'empêcher les pratiques frauduleuses, liées à tout commerce, oblige désormais le pharmacien (comme les autres

commerçants) à ne facturer qu'à la date du jour d'établissement de la facture donc le jour de la dispensation effective (ni antidatée ni postdatée).

Donc, pour les médicaments manquants : pas de facturation associée à cette partie de l'ordonnance, elle reste en attente.

- 2- Pour les médicaments dispensés en dépannage : la loi (article L.5125-23-1 du code de la santé publique) permet au pharmacien, dans le cadre d'un traitement chronique depuis 2006, à titre exceptionnel et sous réserve d'informer le médecin prescripteur, de dispenser les médicaments nécessaires à la poursuite du traitement, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée et afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé du patient, et cela est pris en charge par la CPAM ;

La date de facturation est alors la date de délivrance.

- 3- Pour la dispensation à l'avance des boîtes de médicaments pour traitements chroniques en cas de départ à l'étranger : le conditionnement de 90 comprimés a été mis sur le marché pour répondre justement aux besoins des patients partant en voyage sous traitement chronique.

Dans le cas où le conditionnement de 90 comprimés n'existe pas, le pharmacien doit utiliser la procédure dérogatoire de la CPAM qui lui permet de délivrer, en une seule fois, une quantité de médicaments correspondant à une durée de traitement supérieure à 4 semaines, à un patient qui part à l'étranger (pas à la campagne ou à la mer l'été...) pendant plus d'1 mois. Donc encore une fois, la date de facturation est alors la date de délivrance.

Ainsi, tout cela concourt bien à ce que, désormais, facturation et inscription à l'ordonnancier et au DP, correspondent à la date effective de dispensation.

La sérialisation du coup ne changera rien si tout est bien établi le jour de la dispensation.

Les logiciels ne doivent plus obliger les pharmaciens à facturer à l'avance pour pouvoir éditer un bon de promis, ils peuvent tous être paramétrés de façon à établir le bon de manquant sans facturation.

À la décharge des pharmaciens, ces ruptures, ces retraits, ces alertes et ces manquants leur compliquent considérablement la tâche car il faut facturer donc en plusieurs fois, rappeler les factures, etc...mais les outils existent et les paramétrages doivent être fait, afin que les ordonnanciers reflètent la réalité.

Bonne journée

Laurence Chantoiseau
Pharmacien inspecteur de santé publique



Agence régionale de santé de Corse
Immeuble Castellani
Quartier Saint-Joseph,
CS 13 003 – 20700 Ajaccio Cedex 9

☎ 04 95 51 99 86
Secrétariat : 04 95 51 99 51

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !